



**BULLETIN OFFICIEL**  
**NUMERO 8**  
**DU 4 SEPTEMBRE 2020**  
**COMITE DE DIRECTION**

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant.

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

## ***Réunion Du Comité de Direction***

---

**Réunion du : Mardi 2 Septembre 2020**

---

**Membres Présents :** Mmes TETON, LAURENCOT . MM. GUIZZARDI, MENJAUD, GOMEZ, PASCAL, BATTISTA, LANET, MARDOUKH, THON.

---

**Excusés :** MM. ENJOLRAS, SERRE, ALIVON, AUBERT, GILLES, NARDELLI, GRAUGNARD (CTD), SALIH (D. ADM.) .

---

Approbation du P.V. N° 6 du 21/08/2020 Réunion du Comité de Direction et Présidents de Commissions.

## **-COURRIERS DE DEMISSIONS**

Le Comité de Direction prend acte des démissions suivantes :

**M. Noël GILLES** démission du Bureau Exécutif, du Comité de Direction et de la Commission Générale d'Appel dont il en était le Président en date du 31/08/2020.

**M. Alexis MENJAUD** démission de Président du District en date du 28/08/2020.

**M. Serge SERRA** démission de la commission de discipline en date du 28/08/2020.

**Mme Angélique TETON** démission de la Commission de Discipline dont elle était la Présidente en date du 28/08/2020.

## **-ASSEMBLEE GENERALE ÉLECTIVE DU 19/09/2020**

Le Comité de Direction valide le type de convocations, l'ordre du jour, le lieu et l'heure de l'Assemblée.

Mode de vote lors de l'Assemblée :

Une consultation a été effectuée au sein du Comité de Direction par Email, comme le prévoit la règlementation.

Après une majorité, le vote s'effectuera de la manière suivante :

**-Bulletin papier pour l'Élection du Comité de Direction et Vote par boîtier électronique** dirigé par une société extérieure pour l'élection des Représentants des clubs de District à la Ligue Méditerranée (Binômes).

**La fin de la campagne électorale est fixée au Jeudi 17 Septembre 2020 à minuit.**

## **-CHAMPIONNAT U16 D1**

Le Comité de Direction après étude des effectifs transmis par la Commission de Championnats jeunes, décide que la participation à ce championnat est réservée uniquement aux U16 et U15.

## **-DIVERS**

Courrier de Mlle Claire CHAMBON qui demande une année de congés sans solde, comme le prévoit la convention collective (CCPAAF) et ce à partir du 1er Octobre 2020.

Le Comité de Direction accorde la demande dans le respect de la convention collective en vigueur.

Un appel à candidature va être lancé sur le site pour le remplacement de ce poste (CTD DAP).

Le Comité souhaite bonne chance à Claire dans l'épanouissement et la réalisation de ses projets.

## **-COURRIERS CLUBS**

Pris note des courriers d'ENTRAIGUES US (litige entre clubs), CALAVON (Jeunes).

Pris note du courrier de la Mairie de CAVAILLON (terrains).

Traitement et réponse suit.

## **-FOOT ANIMATION**

M. Pascal BATISTA confirme les dates arrêtées pour les premiers rassemblements.

## **-INFORMATION AUX MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION**

Assignation au Tribunal Judiciaire de la part de **Mme Nathalie CHOISEAU** (Demanderesse) et **M. François PEREZ** (Intervenant Volontaire, Demandeur) à l'encontre du District GRAND VAUCLUSE.

Dossiers en cours en Commission Générale d'Appel concernant le Statut de l'Arbitrage.

# **INFORMATIONS DIVERSES**

## **INFORMATIONS IMPORTANTES A TOUS LES CLUBS AU TITRE DU STATUT DE L'ARBITRAGE**

**Les clubs doivent nous faire retour de la catégorie dans laquelle ils feront jouer leur muté supplémentaire, AVANT le début des compétitions.**

**Toutes demandes postérieures au début des compétitions seront considérées par la Ligue Méditerranée, comme nulles.**

### RAPPEL REGLEMENTAIRE

#### **Article 45 du Statut de l'Arbitrage :**

*Le club qui, pendant les deux saisons précédentes, a compté dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage en sus des obligations réglementaires, y compris les clubs non soumis aux obligations, un arbitre supplémentaire non licencié joueur, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, a la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « mutation » dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix définie pour toute la saison avant le début des compétitions. Cette mutation supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales.*

*Si le club a eu 2 arbitres supplémentaires ou plus, il peut avoir au maximum 2 mutés supplémentaires titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation ». Ces mutés supplémentaires seront utilisables dans la ou les équipes de Ligue ou de District de son choix, définies pour toute la saison avant le début des compétitions. Ces mutations supplémentaires sont utilisables pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales.*

*La liste des clubs bénéficiant de ces dispositions sera arrêtée au 1<sup>er</sup> juin et publiée au bulletin officiel ou sur le site internet de la Ligue ou du District.*

## **LISTE ARRÊTÉE AU 15 JUIN 2020 DES CLUBS BÉNÉFICIAIRE DE MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA SAISON 2020/2021**

**AUTRE PROVENCE RC**

**AVIGNON AC**

**CADEROUSSE US**

**CAMARET AS – U19 D2**

**CARPENTRAS FC**

**CAUMONT FC – D2**

**CAVAILLON ARC – U16 R2**

**ENTRAIGUES US**

**ISLE BC – U17 D1 LE PONTET GRAND**

**AVIGNON US 84 – U17 R**

**MONDRAGON SC – D2**

**MONTFAVET SC**

**SORGUES ESP**

**ST ETIENNE DU GRES FC**

**VALREAS US**

**VELLÉRON O.**

# LECTURE DU COURRIER

## FFF

- Nous transmettant le protocole de reprise des Championnats Ligue et District.

**Transmis aux clubs.**

## LIGUE MEDITERRANEE

- Nous transmettant un courrier relatif à la création d'une nouvelle fonction de membre dans FOOTCLUB, s'intitulant « Référent Covid ».

**Transmis aux clubs.**

- Nous informant qu'une opération de dotation de ballons et de chasubles Nike, est mise en route pour les clubs de moins de 100 licenciés.

**Remerciements, pris note.**

## PREFET DE VAUCLUSE

- Nous transmettant un courrier relatif au lancement de l'appel à projet « Impact 2024 » qui porte sur l'utilisation du sport comme outils d'impact social.

- Nous transmettant un courrier relatif à l'organisation de la reprise des activités sportives signée par M. le Préfet de Vaucluse.

**Transmis aux clubs.**

## COMITE DEPARTEMENTAL DU SPORT ADAPTE DE VAUCLUSE

Nous invitant à leur Assemblée Générale le Samedi 19 Septembre 2020.

**Remerciements, pris note.**